



Elèves de 3ème - Report de la période d'observation en milieu professionnel

publié le 04/11/2020

Chers parents d'élève de 3ème,

Face à la situation sanitaire actuelle et au regard de la mise en œuvre du protocole sanitaire renforcé dans les établissements, la période d'observation en milieu professionnel est reportée.

Elle aura lieu, si les conditions le permettent, du lundi 01/02/2021 au vendredi 05/02/2021.

Les conventions signées pour la période du lundi 09/11 au vendredi 13/11 (voire samedi pour certains élèves) sont caduques.

Je vous remercie pour votre compréhension.

A. Vincent - Principal



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.